

2 F RENOV

SARL au capital de 6 000 €

Siège social : 10 Ruelle du Bois de Neuilly – 93110 ROSNY-SOUS-BOIS

RCS BOBIGNY 907 583 777

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Du 02 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le 02 mars 2026, les associés de la société 2 F RENOV se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social, après avoir été régulièrement convoqués.

Présents

- Monsieur Mohamed FHIMA, titulaire de 3000 parts sociales.
- Monsieur Saphouane FHIMA, titulaire de 3000 parts sociales.

Les associés représentant la totalité des 6000 parts sociales, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Mohamed FHIMA préside la séance.

Monsieur Saphouane FHIMA est désigné secrétaire de séance.

Ordre du jour

- Transfert du siège social et de l'établissement principal.
- Modification corrélative de l'article 4 des statuts.
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Première résolution

L'Assemblée Générale décide de transférer, à compter du 02 mars 2026, le siège social ainsi que l'établissement principal de la société à l'adresse suivante :

16 rue Henri Becquerel
93600 AULNAY-SOUS-BOIS.

En conséquence, le siège social quitte le 10 Ruelle du Bois de Neuilly – 93110 ROSNY-SOUS-BOIS pour être fixé à cette nouvelle adresse.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

FM

SF

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'article 4 des statuts est désormais rédigé comme suit :

Article 4 – Siège social

Le siège social est fixé :
16 rue Henri Becquerel
93600 AULNAY-SOUS-BOIS.

Il pourra être transféré conformément aux dispositions légales et statutaires en vigueur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes les formalités légales de publicité et de dépôt.

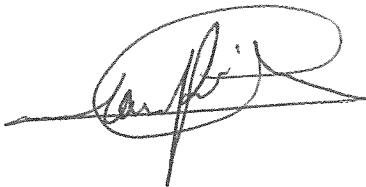
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Fait à Aulnay-sous-Bois, le 02 mars 2026.

Monsieur Mohamed FHIMA

Signature :

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'M' and 'F' that are interconnected, with a horizontal line extending to the left.

Monsieur Saphouane FHIMA

Signature :

A handwritten signature in black ink, consisting of a long, sweeping horizontal line with a small, stylized 'S' and 'F' above it.